

## Subventions d'accélération : recherche sur la migraine

### Appel de demandes

#### À propos de la Fondation Brain Canada

La Fondation Brain Canada est un organisme de bienfaisance national enregistré qui appuie la recherche sur le cerveau au Canada en finançant des travaux novateurs capables de changer la donne. Depuis plus de vingt-cinq ans, la Fondation Brain Canada s'emploie à démontrer que le cerveau doit être abordé comme un système en soi et complexe, au carrefour d'un éventail de troubles neurologiques, de maladies mentales, de toxicomanies et de lésions cérébrales et médullaires. Cette reconnaissance de la nature distincte du cerveau met en relief la nécessité d'une meilleure collaboration entre disciplines et établissements et de veiller à ce que le Canada dispose d'un excellent bassin de talents pour demeurer à l'avant-garde de la recherche sur le cerveau. La vision de la Fondation Brain Canada est de comprendre le cerveau, en santé et dans la maladie, d'améliorer la vie et d'avoir un impact sociétal.

Le Fonds canadien de recherche sur le cerveau (FCRC) est un accord public-privé entre le gouvernement du Canada, par l'entremise de Santé Canada, et la Fondation Brain Canada dont l'objectif est d'encourager les Canadiens à investir davantage dans la recherche sur le cerveau et de maximiser l'incidence et l'efficacité de ces investissements. Le Fonds appuie l'excellence dans le domaine de la neuroscience au Canada en stimulant la recherche concertée et en accélérant le rythme des découvertes afin d'améliorer la santé et la qualité de vie des personnes atteintes de troubles neurologiques au Canada. <https://braincanada.ca/fr/>

#### À propos de la Women's Brain Health Initiative

Plusieurs troubles associés au vieillissement cérébral touchent de façon disproportionnée les femmes, alors que les recherches visant à comprendre pourquoi demeurent limitées. Pour assurer l'équité en santé et faire progresser la médecine de précision, il est essentiel de tenir compte du sexe (facteurs biologiques) et du genre (facteurs sociaux).

La Women's Brain Health Initiative est une fondation de bienfaisance canadienne et américaine créée en 2012, qui se consacre à la protection de la santé cérébrale des femmes, des soignantes et soignants et des familles.

La WBHI fait progresser cette mission en finançant des recherches axées sur les troubles liés au vieillissement cérébral qui touchent de façon disproportionnée les femmes, et en offrant des programmes de prévention pertinents, fondés sur la science, qui aident les gens à mieux comprendre comment préserver leur vitalité cognitive tout au long de la vie. [womensbrainhealth.org](http://womensbrainhealth.org).

## Table des matières

Contexte .....	3
Portée .....	3
Renseignements sur la subvention .....	4
Équité, diversité et inclusion .....	4
Admissibilité .....	4
Utilisation des fonds .....	5
Critères d'évaluation .....	5
Calendrier .....	6
Comment présenter une demande .....	6
Formulaire d'inscription .....	6
Demande détaillée .....	7
Processus d'examen .....	9
Confidentialité et propriété intellectuelle.....	10
Communications .....	10
Renseignements .....	10

*Note : Le masculin est utilisé dans ce document pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.*

## Contexte

La migraine est l'une des maladies neurologiques les plus courantes au monde et l'une des principales causes d'invalidité ; elle touche 12 à 14 % de la population mondiale<sup>1,2</sup>. Les femmes sont touchées de manière disproportionnée, étant jusqu'à trois fois plus susceptibles de souffrir de migraine que les hommes. Plus fréquente à l'adolescence et à l'âge adulte, la migraine peut nuire à la réussite scolaire, à la participation au marché du travail, à la prise en charge des proches et à la productivité économique. Maladie neurologique complexe, la migraine se caractérise par des crises récurrentes de maux de tête modérés à sévères, souvent accompagnées de nausées, de vomissements et de sensibilité à la lumière et au bruit, qui peuvent considérablement altérer le fonctionnement quotidien et la qualité de vie.

Au Canada, environ 2,7 millions de personnes ont reçu un diagnostic de migraine et bien d'autres encore présentent des symptômes qui ne sont pas diagnostiqués<sup>3,4</sup>. Le fardeau social et économique de la migraine est considérable : on estime que son coût annuel pour l'économie canadienne s'élève à 14,6 milliards de dollars, en raison des jours de travail manqués, du présentisme, de la baisse de productivité et des départs précoces de main-d'œuvre. Si les progrès réalisés dans le domaine des traitements contre la migraine ont ouvert de nouvelles perspectives, leur efficacité varie d'une personne à l'autre et il n'existe actuellement aucun remède<sup>4</sup>.

Malgré sa prévalence et son impact élevés, le financement de la recherche sur la migraine a été limité, ce qui souligne le besoin urgent de susciter de nouvelles avancées pour soutenir l'élaboration de stratégies plus efficaces en matière de prévention, de diagnostic et de traitement. De plus, il existe une lacune importante dans la compréhension de l'impact disproportionné de la migraine sur les femmes et des facteurs susceptibles d'influencer cet écart tout au long de la vie, tels que les changements hormonaux liés à la puberté, à la grossesse et à la ménopause, entre autres facteurs biologiques. Comblar ces lacunes et favoriser une recherche audacieuse et innovante sera essentiel pour faire progresser nos connaissances et améliorer les résultats pour les personnes vivant avec la migraine.

## Portée

Le programme de *Subventions d'accélération : recherche sur la migraine* vise à soutenir des projets de recherche audacieux et innovants susceptibles d'apporter de nouvelles perspectives et d'améliorer les stratégies de prévention, de diagnostic et de traitement de la migraine.

Le programme soutiendra les recherches qui font progresser notre compréhension des causes, des facteurs de risque et des symptômes de la migraine, y compris, mais sans s'y limiter, les fondements biologiques de la maladie, l'identification de biomarqueurs pour améliorer la prévention, le diagnostic et la prise en charge thérapeutique, ainsi que le développement et l'expérimentation de nouvelles thérapies ou interventions. Les projets doivent tenir compte de l'influence des facteurs liés au sexe et au genre dans la conception, l'analyse et l'évaluation de la recherche, compte tenu de l'impact disproportionné de la migraine sur les femmes.

Ce financement devrait permettre de dégager de nouvelles perspectives et de soutenir la production de données préliminaires, d'outils ou d'interventions susceptibles d'éclairer et d'ouvrir de nouvelles voies dans ce domaine.

1. Global, regional, and national burden of disorders affecting the nervous system, 1990–2021: a systematic analysis for the Global Burden of Disease Study 2021. (GBD 2021 Nervous System Disorders Collaboration, et al., 2024).
2. Migraine Canada, April 2026 (<https://migraineCanada.org/understanding-migraine/what-is-migraine/>).
3. Epidemiology and treatment utilization for Canadian patients with migraine: a literature review. (Graves et al., 2022).
4. An Economic Cost to Society: Migraine is widespread, misunderstood, and missed. Leger Healthcare, Whitepaper, 2025.

## Renseignements sur la subvention

Le programme de *Subventions d'accélération : recherche sur la migraine* soutiendra jusqu'à trois subventions de 160 000 dollars chacune, réparties sur une période de trois ans, pour un total de 480 000 dollars canadiens. Les subventions ne sont pas renouvelables.

## Équité, diversité et inclusion

Il est bien établi que l'on favorise l'excellence, l'innovation et la créativité lorsqu'on accroît l'équité, la diversité et l'inclusion. Dans cet esprit, nous nous faisons un devoir de promouvoir l'excellence en faisant preuve d'équité et nous encourageons les candidats de parcours diversifiés à participer à nos possibilités de financement. Cette démarche favorise l'expression de perspectives, d'approches et d'expériences diverses, y compris celles de groupes sous-représentés.

## Admissibilité

Ce programme soutient des équipes pluridisciplinaires qui réunissent l'expertise nécessaire pour traiter cette maladie neurologique complexe. Le cas échéant, les demandeurs sont encouragés à associer de manière significative des personnes ayant une expérience vécue de cette maladie, pour garantir que les priorités de recherche, la conception des projets et les résultats reflètent les besoins et les points de vue concrets.

- Les équipes doivent inclure au moins deux chercheurs indépendants, tels que décrits ci-dessous, dont l'un sera désigné comme chercheur principal.
- Les chercheurs doivent être affiliés à un établissement universitaire canadien admissible et y mener leurs travaux pour toute la durée de la subvention. De plus, ils doivent être considérés comme des chercheurs indépendants à temps plein au sein de leur établissement. Il s'agit habituellement d'un poste de professeur adjoint, agrégé ou titulaire, c'est-à-dire : ils peuvent lancer ou gérer des projets de recherche qui leur sont propres à titre de chercheur principal, ils sont responsables de la gestion de leur laboratoire, ils décident de l'utilisation des fonds de recherche, et peuvent superviser des stagiaires, le cas échéant, selon les politiques de leur établissement. L'emploi universitaire doit avoir commencé d'ici la date de remise des demandes détaillées. Les boursiers postdoctoraux, associés de recherche et membres auxiliaires du corps professoral ne sont pas des demandeurs admissibles.
- Les équipes peuvent inclure des membres et des collaborateurs supplémentaires, si nécessaire, afin de s'assurer qu'elles disposent de l'expertise requise pour mener à bien la recherche proposée.
- Les demandes peuvent être liées à d'autres projets actuellement financés, mais ne peuvent pas les chevaucher. Il incombe aux demandeurs d'aviser la Fondation Brain Canada immédiatement en cas de chevauchement résultant d'un nouveau financement accordé au cours du processus de demande ou d'évaluation de ce programme de financement. Le chevauchement est défini comme le fait d'avoir les mêmes objectifs et/ou buts expérimentaux que tout autre travail financé.
- Une seule demande par chercheur principal peut être soumettre.
- Les demandeurs doivent remettre un formulaire d'inscription pour être admissibles à présenter une demande détaillée.
- Les demandeurs doivent être en mesure de lancer le projet en février 2027, date à laquelle le financement devrait débiter.

## Utilisation des fonds

Les fonds doivent servir à financer les coûts directs de la recherche pour laquelle ils ont été octroyés et doivent être directement liés au projet ou aux activités menées. Les fonds ne peuvent être versés et utilisés qu'au Canada. Des exceptions peuvent être considérées au cas par cas, moyennant une justification claire et l'accord préalable de la Fondation Brain Canada.

### Coûts admissibles

Les fonds peuvent être utilisés pour soutenir tous les aspects du projet de recherche, notamment :

- la rémunération du personnel technique et administratif ;
- les allocations salariales aux stagiaires ;
- les fournitures et le matériel ;
- l'entretien d'équipement essentiel et/ou l'achat d'équipement qui n'est pas disponible actuellement, mais qui est essentiel au projet ;
- les services particuliers, les frais d'utilisation, la compensation des participants aux études ;
- les coûts liés à la mobilisation des connaissances, notamment : les frais de déplacement du chercheur principal et des stagiaires en vue de la présentation des résultats à des conférences, les coûts de publication dans une revue examinée par des pairs et en libre accès ou dans des dépôts de données (y compris les frais de traitement), les activités de partage des connaissances et des produits (ateliers, brochures, livres) et de diffusion en ligne des connaissances (webinaires, balados).

### Coûts non admissibles

- Le salaire du chercheur principal ou de tout chercheur titulaire d'un poste universitaire ou de recherche indépendant.
- Les équipements de bureau générales et de laboratoire.
- Les frais généraux associés à la gestion du projet de recherche.

À noter : cette liste n'est pas exhaustive. Veuillez consulter la Fondation Brain Canada au sujet de toute autre dépense pour en déterminer l'admissibilité.

## Critères d'évaluation

*Les critères suivants seront pondérés également :*

### Innovation et originalité

Les projets doivent faire preuve d'une réflexion audacieuse et novatrice ainsi que d'approches innovantes présentant le plus grand potentiel pour générer de nouvelles perspectives, des données préliminaires et/ou des outils, ouvrir de nouvelles voies dans ce domaine ou lever un obstacle majeur au progrès, la préférence étant donnée aux idées susceptibles de bouleverser de manière significative les paradigmes actuels de la recherche sur la migraine.

### Faisabilité

La faisabilité sera évaluée en fonction de la clarté et de la cohérence de l'approche proposée, de l'adéquation des méthodes en tenant compte des stratégies d'atténuation et de l'adéquation du plan de recherche avec les ressources disponibles et le calendrier prévu. Bien que des données préliminaires ne soient pas exigées, une justification scientifique claire, une hypothèse et un plan expérimental doivent être fournis. Le contexte et la justification de la recherche proposée doivent être fournis à l'aide de

références bibliographiques et de données provenant d'autres sources. La capacité de l'équipe à mener à bien le projet, compte tenu de son expertise et de ses réalisations antérieures, sera également prise en compte.

### Incidence potentielle

La mesure dans laquelle la recherche proposée est susceptible de transformer fondamentalement notre compréhension de la migraine et d'avoir les retombées les plus vastes, depuis les mécanismes sous-jacents de la migraine jusqu'à l'amélioration de la prévention, du diagnostic, du traitement et des soins. L'intégration de considérations spécifiques au sexe et au genre dans la justification, l'hypothèse, les objectifs et la méthodologie est d'une importance cruciale pour élargir l'impact potentiel des travaux et accroître les possibilités que les nouvelles connaissances se traduisent par des bénéfices pour la santé, en particulier pour les populations concernées qui subissent un fardeau disproportionné.

### Calendrier

Lancement de l'appel de demandes	Le 28 avril 2026
<b>Date limite de réception du formulaire d'inscription</b>	<b>17 h HE, le 18 juin 2026</b>
Invitation à présenter une demande détaillée	Semaine du 22 au 26 juin 2026
<b>Date limite de réception de la demande détaillée</b>	<b>17 h HE, le 3 septembre 2026</b>
Annonce de la décision	Décembre 2026
Début du financement	Février 2027

### Comment présenter une demande

Veuillez noter que cette possibilité de financement comprend une étape de formulaire d'inscription et une étape de demande détaillée. **Les demandeurs doivent soumettre un formulaire d'inscription pour être admissibles à présenter une demande détaillée.** Les demandes feront l'objet d'une évaluation de leur admissibilité et de leur pertinence. Ensuite, les demandeurs admissibles seront invités à passer à l'étape de la demande détaillée.

Les formulaires d'inscription et toutes les demandes détaillées doivent être soumis à l'aide du système de gestion électronique des subventions de la Fondation Brain Canada, SmartSimple ([https://braincanada.smartsimple.ca/s\\_Login.jsp](https://braincanada.smartsimple.ca/s_Login.jsp)). **Le chercheur principal a l'entière responsabilité de s'assurer que sa demande respecte les exigences et qu'elle est reçue avant la date limite décrite aux présentes. Aucun appel ne sera possible pour les demandes soumises en retard.** La réception du formulaire d'inscription et de la demande détaillée fera l'objet d'un accusé de réception.

### Formulaire d'inscription

#### Sommaire du projet

- Titre du projet
- Mots clés décrivant le projet de recherche (10 mots maximum)
- Un résumé du projet de recherche, qui décrit la pertinence et la cohérence du projet avec la portée du programme (500 mots maximum).

#### Membres de l'équipe

- Indiquez les noms, les affiliations et les rôles du chercheur principal et des membres de l'équipe, en veillant à ce que la composition de l'équipe respecte les critères d'admissibilité susmentionnés.

### **Attestation et signature**

Le chercheur principal doit attester que tous les membres de l'équipe acceptent d'être inclus dans la soumission et l'autorisent à les représenter tout au long de la procédure de demande. Veuillez noter que la signature du responsable de l'établissement n'est pas requise au stade du formulaire d'inscription.

### **Renseignements facultatifs**

- Indiquer les noms et les coordonnées d'un maximum de trois personnes, du Canada ou de l'étranger, qui ont la compétence pour évaluer la demande. Les personnes nommées ne doivent pas être en conflit d'intérêts.
- Indiquer les noms des personnes auxquelles la demande ne devrait pas être transmise pour examen.

La Fondation Brain Canada tiendra compte de ces considérations et d'autres encore lorsqu'il établira la composition du comité externe d'évaluation par les pairs.

### **Demande détaillée**

Les exigences de mise en forme de la demande détaillée sont les suivantes : papier de format lettre, marges d'au moins 1 pouce et textes à simple interligne utilisant une police Times New Roman 12 points ou Arial 11.5 points. Il est formellement interdit de condenser l'espacement des caractères du texte. D'autres polices et tailles de police sont acceptables pour le texte des tableaux, diagrammes, figures, graphiques et légendes uniquement, à condition qu'il soit lisible lorsque la page est visualisée à 100 %. *Les demandes reçues dans un autre format, qui dépassent le nombre limite de pages, qui sont incomplètes ou en retard, seront rejetées.*

### **Renseignements sur le candidat**

La Fondation Brain Canada a mis en place une enquête démographique afin d'évaluer les progrès de ses programmes en faveur de l'équité, de la diversité et de l'inclusion. Le sondage sera transmis par courriel après l'accusé de réception de la demande détaillée. Les informations recueillies ne seront pas partagées sous une forme identifiable avec le public, les intervenants externes (par exemple : Santé Canada, les partenaires de financement) ou les examinateurs, et n'auront aucune incidence sur l'évaluation des candidatures soumises. Les réponses aux enquêtes sont entièrement anonymisées et agrégées afin de garantir la protection de l'identité de toute personne. Veuillez consulter la [Politique relative à la protection de la vie privée](#) de la Fondation Brain Canada.

### **Sommaire du projet**

- Titre du projet
- Mots clés décrivant le projet de recherche (10 mots maximum)
- Un résumé du projet de recherche, qui décrit la pertinence et la cohérence du projet avec la portée du programme (500 mots maximum).

### **Sommaire vulgarisé**

Texte vulgarisé qui se prête bien à une publication destinée au grand public (maximum 300 mots).

**Proposition** (maximum de 8 pages, incluant les figures et légendes, mais excluant les références).

Les renseignements suivants doivent figurer dans la proposition et ils doivent être structurés en fonction des critères d'évaluation décrits ci-dessus :

1. **Objectifs généraux** à atteindre d'ici la fin de la période subventionnée.
2. Les **raisons** qui motivent le démarrage du projet, notamment :
  - l'état actuel des recherches sur le sujet et les principales lacunes dans les connaissances qui motivent cette étude ;
  - le caractère novateur et original du projet, des résultats préliminaires sur lesquels repose la recherche proposée, ainsi que les hypothèses scientifiques.
3. Le **plan de travail**, notamment :
  - l'approche, les méthodes et techniques qui seront utilisées pour atteindre les objectifs établis ;
  - les méthodes d'analyse des données, y compris les méthodes statistiques et les calculs démontrant que l'étude possède une puissance statistique adéquate ;
  - les écueils ou obstacles ainsi que les stratégies d'atténuation pour les surmonter ;
  - la prise en compte des variables biologiques (c'est-à-dire le sexe, l'âge, etc.) et des déterminants sociaux de la santé (comme le genre, le statut socioéconomique, etc.) dans la conception de la recherche à toutes les étapes, selon les besoins, notamment l'établissement de la ou des questions de recherche, le protocole de l'étude et les groupes de population, la méthodologie, la collecte de données, l'analyse et l'interprétation des données, l'identification des parties prenantes et la mobilisation des connaissances. Les demandeurs sont encouragés à consulter les [Modules de formation en ligne : Intégrer la notion du sexe et du genre dans la recherche en santé](#) des IRSC.
4. **Résultats** qui seront dégagés du projet et moyens par lesquels ils seront communiqués, notamment :
  - les retombées prévues (à court et à long terme) des résultats par rapport à l'avancement des connaissances et à l'amélioration du diagnostic, de la prévention et/ou du traitement de la migraine. Baser la description sur ces grandes catégories de résultats : avancement des connaissances, accroissement de la capacité, et les effets potentiels futurs sur la santé ;
  - les mesures qui permettront de communiquer les données et les connaissances générées au fil du projet aux autres parties prenantes ;
  - le plan de mobilisation des connaissances décrivant le public cible des résultats de la recherche, les plans de dissémination et d'engagement des parties prenantes qui assureront le rayonnement de la recherche, ainsi que la manière dont les résultats du projet pourraient être adaptés et communiqués aux utilisateurs de connaissances plus larges.
5. Le **rôle des stagiaires** dans le cadre du projet, le cas échéant, et les possibilités d'apprentissage particulières qui leur seront offertes.

### **Calendrier et jalons prévus**

Veillez énumérer les principales étapes intermédiaires qui mènent à l'atteinte des objectifs globaux et la date d'achèvement de chacune. Un modèle sera fourni à l'étape de la demande détaillée.

### **Membres de l'équipe**

Veillez indiquer les noms, les affiliations et les rôles du chercheur principal et des membres de l'équipe, à l'exclusion des stagiaires, en vous assurant que la composition de l'équipe continue de répondre aux critères d'éligibilité et qu'elle comprend l'expertise nécessaire à la réalisation du projet de recherche proposé.

Fournir la notice biographique du chercheur principal et de tout autre membre universitaire de l'équipe (cinq pages maximum par personne). Un modèle sera fourni à l'étape de la demande détaillée. Il n'est pas nécessaire de présenter une notice biographique pour les consultants, les stagiaires, le personnel technique ou les personnes ayant une expérience vécue de la maladie faisant partie de l'équipe.

### **Lettres d'appui (facultatif)**

Les demandeurs peuvent présenter jusqu'à deux lettres d'appui (une page maximum par lettre) provenant de collaborateurs au projet, le cas échéant. Celles-ci doivent préciser la nature de la collaboration et décrire leurs contributions et leurs rôles spécifiques dans le projet de recherche proposé.

### **Budget**

Les demandeurs doivent présenter un **budget annuel** (un modèle sera fourni à l'étape de la demande détaillée) accompagné d'un **justificatif écrit**, d'une page maximum, décrivant les coûts anticipés pour chaque catégorie de dépenses. Veuillez fournir suffisamment de renseignements pour que les évaluateurs puissent bien évaluer la pertinence de la répartition des coûts. *Les demandeurs sont tenus de demander le montant total de la subvention, soit 160 000 \$, et, en principe, ce montant doit être réparti de manière égale sur les trois années de la subvention.*

### **Approbation de l'établissement**

Veuillez fournir une description écrite des approbations qui seront en vigueur à la date limite de la demande détaillée, ainsi que l'échéancier relatif à tout ajout ou approbation supplémentaire relative au projet qui pourrait devoir être ajouté par la suite. Veuillez noter qu'en cas d'attribution, les lauréats d'une subvention devront fournir la documentation, le cas échéant, démontrant les approbations institutionnelles et la conformité aux politiques en matière de gestion éthique des sujets humains, des animaux et des risques biologiques avant que les fonds ne soient versés.

### **Attestation et signatures**

Toutes les signatures doivent être jointes à la demande avant la date limite de soumission des demandes.

- La signature du chercheur principal est obligatoire pour que la demande soit considérée complète.
- La signature du responsable de l'établissement où le chercheur principal mènera ses recherches est requise.

## **Processus d'examen**

### **Formulaire d'inscription**

Les formulaires d'inscription soumis dans les délais feront l'objet d'une vérification administrative y compris une vérification de pertinence par la Fondation Brain Canada, afin de s'assurer qu'ils correspondent à la portée de cet appel et qu'ils satisfont à tous les critères d'éligibilité. Les demandeurs seront informés des résultats de la vérification de leur soumission. Les demandeurs admissibles seront invités à présenter une demande détaillée ; les demandeurs non admissibles seront retirés du concours.

### **Demande détaillée**

La Fondation Brain Canada gèrera le processus d'évaluation. Au moins deux membres d'un comité d'évaluation externe examineront les demandes remises à l'intérieur des délais impartis. Ce comité est formé de membres provenant du Canada et/ou de l'étranger, et possédant une expérience pertinente dans le(s) domaine(s) de recherche en question. Le choix des membres aura égard aux conflits d'intérêts et autres considérations pertinentes pour garantir l'équilibre du comité.

Le comité d'évaluation discutera des candidatures ayant reçu les scores les plus élevés. Le comité recommandera les demandes ayant reçu un score élevé. Les demandeurs recevront des commentaires écrits des évaluateurs dont l'anonymat sera préservé. Les demandeurs recevront aussi les notes du responsable scientifique, si leur demande a fait l'objet d'une discussion par les membres du comité d'évaluation. L'évaluation du projet par le comité d'évaluation par des pairs est sans appel.

### Confidentialité et propriété intellectuelle

Tous les documents fournis dans le cadre de cet appel demeureront confidentiels et seuls les examinateurs, les membres du comité d'évaluation et les observateurs ayant signé des accords sur les conflits d'intérêts et de non-divulgateurs y auront accès. Les partenaires ne réclament aucun droit sur la propriété intellectuelle des résultats de la recherche qu'ils financent et s'attendent à ce que la propriété intellectuelle générée grâce à ce financement soit mise au point et commercialisée selon les politiques des établissements où se déroulent les travaux de recherche.

### Communications

Les lauréats doivent faire de leur mieux pour participer aux événements organisés par les partenaires et présenter leurs projets, le cas échéant, afin de démontrer l'importance et l'impact de leurs recherches.

### Renseignements

Pour obtenir plus d'informations ou si vous avez des questions au sujet du processus de demande, veuillez contacter [programs@braincanada.ca](mailto:programs@braincanada.ca).